

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024

Date de convocation : 03 décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-132 à 24-139 incluse	27	03	06	30
Pour la délibération n°24- 140 à 24-150 incluse	26	04	07	30

Secrétaire : Mme DUCASTEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ (représentée à partir de la délibération n°24-140), M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mm MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM., RIVET, ORTEGA, Mme LÉOSTIC, MM. BALSAN, THOMAS Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (à partir de la délibération n°24-140)
- M. Daniel GERMAIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENTS : MM. SAVY, Mmes SEGHIR, LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-135 Budget primitif 2025 de la Ville de Louviers

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

15 DEC. 2024

15 DEC. 2024

Le Maire

François-Xavier





Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

N°24-135
BUDGET PRIMITIF 2025

RAPPORT

Monsieur le Maire indique que le budget primitif 2025 soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante trouve son équilibre en section de fonctionnement à 27,9 millions d'euros et en section d'investissement à 21,9 millions d'euros, avec un autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au profit de l'investissement d'environ **3,377 millions d'euros**.

Il est la traduction exacte de la trajectoire présentée et détaillée dans le cadre de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.

Section de fonctionnement

FISCALITÉ

La Fiscalité Ménages

Elle est retenue en évolution de (+) 500 mille euros par rapport à l'exercice 2024, pour être portée à 12,7 millions d'euros. Cette progression s'appuie sur une revalorisation des bases notifiées en 2024 d'environ (+) 2,5%, assise sur l'indice IPCH d'une part, et sur une évolution physique des bases induite par les constructions nouvelles d'autre part.

Les taux d'imposition municipaux restent inchangés s'agissant de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

L'attribution de compensation

Elle est diminuée du montant du transfert de charges de l'école de musique Maurice-Durufilé, soit (-) 776 mille euros, telle qu'entériné lors de la réunion de la Commission locale d'évaluation des charges transférées du 2 décembre 2024. L'attribution de compensation est inscrite à hauteur de 3,55 millions d'euros.

La Fiscalité Indirecte,

Les Droits de Mutation à Titre Onéreux, sont réinscrits à hauteur de 500 mille euros, et consiste en une reconduction du niveau de perceptions des deux exercices précédents.

Les autres sous postes s'inscrivant en reconduction, la **Fiscalité** propose une inscription arrêtée à 18,74 millions d'euros, soit un recul de (-) 250 mille euros, mesuré comme l'écart entre le dynamisme fiscal et l'impact du transfert de charges lié à l'école de musique et de théâtre.

DOTATIONS

Les dotations d'Etat,

Le niveau des dotations de péréquation annoncé dans le Plan 2025 au profit des collectivités les plus fragiles permet d'abonder les

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de publication : 16/12/2024

enveloppes DGF et DSU d'un montant de (+) 105 mille euros. Sur cette base, les dotations affichent une inscription consolidée de 4,23 millions d'euros traduisant cette hypothèse.

Ce budget s'appuyant sur une estimation quant aux produits fiscaux, à la Dotation Globale de Fonctionnement et à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, il devra faire l'objet d'un correctif budgétaire dès le premier conseil suivant leur publication.

La Dotation de Solidarité Communautaire est reconduite sur les bases de l'exercice 2024 et ne subira que l'évolution des critères socle du FPIC servant à son calcul.

Les participations CAF,

Elles s'inscrivent dans la continuité de l'exercice 2024 avec une estimation primitive arrêtée à 2,22 millions d'euros, tandis que l'exécution 2024 anticipe un CA à 2,24 millions d'euros à l'appui des dernières déclarations.

Les autres dispositifs financés par nos partenaires présentent globalement un recul d'environ (-) 100 mille euros correspondant à l'accompagnement de l'édition 2024 de Normandie Impressionniste.

Au total, le poste Participations Reçues estime une cible de 2,71 millions d'euros, contre 2,84 millions d'euros attendus au compte administratif 2024.

RECETTES EN ATTENUATION

Les recettes en atténuation des frais de personnels sont valorisées à 337 mille euros, soit un rebond de (+) 90 mille euros tenant compte du financement du poste de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité par l'agglomération dans le cadre de sa compétence politique de la ville.

PRODUITS D'ACTIVITÉ ET DU DOMAINE

Avec une inscription consolidée de 1,66 millions d'euros, en légère augmentation par rapport à la réalisation estimée pour 2024, ce poste intègre, en année pleine, les loyers de la Scène 5 payé par Mégarama pour environ 30 mille euros de recettes supplémentaires.

Au total, le niveau de **ressources courantes** est évalué à 27,84 millions d'euros représentant une contraction de (-) 160 mille euros par rapport au voté 2024.

Il en résulte une capacité à fonctionner, calculée en soustrayant aux ressources courantes de la section de fonctionnement le service de la dette, c'est-à-dire les charges financières et l'annuité en capital, d'environ 23,62 millions d'euros.

Dans cette équation 2024, **une épargne nette d'environ (+) 180 mille euros** est affectée à l'autofinancement des dépenses d'investissement.

Les ressources propres d'investissement, dites **ressources de** couverture au sens de l'article L. 1612-4 du Code Général des

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de publication : 16/12/2024

Collectivités territoriales (FCTVA – Aliénations d'Actif – Taxes d'urbanisme) sont affectées dans leur globalité au financement des dépenses d'équipement, venant compléter la capacité d'autofinancement de 180 mille euros, pour financer à hauteur de 2,05 millions d'euros les dépenses d'équipement.

Une capacité d'intervention, contenue sous la contrainte, évolution atone.

MASSE SALARIALE

Le projet de budget 2025 consolide ce poste à 14,98 millions d'euros, soit l'équivalent du budget 2024.

Cette estimation intègre la mesure du PLF 2025 consistant en la revalorisation de 4 points du taux de cotisation CNRACL, soit environ (+) 250 mille euros, l'impact du GVT et des mesures réglementaires, lesquels sont globalement neutralisés par le financement du poste GUSP et le transfert de charges de la masse salariale de l'école de musique.

Elle se décompose de la manière suivante :

- Agents communaux, 14,28 millions d'euros
- Personnels extérieurs, 125 mille euros
- Personnels mutualisés, 465 mille euros
- Frais assimilés, 111 mille euros

DÉPENSES OBLIGATOIRES

Porté à ce stade à 986 mille euros, ce poste ne présente pas d'éléments nouveaux significatifs, et relève donc simplement en approche consolidée, d'une reconduction indexée des éléments 2024 (SDIS et taxes foncières).

PARTICIPATIONS VERSÉES

Les prévisions 2025 aboutissent à une inscription de 2,41 millions d'euros des participations versées.

Les évolutions significatives par rapport à l'exercice 2024, concernent la subvention au CCAS laquelle présente un abondement de (+) 180 mille euros, le dispositif Piscine réévalué d'environ 40 mille euros suite aux révisions tarifaires, et le retrait total de notre participation à la Scène Nationale pour (-) 90 mille euros.

Au total, ce poste pèse pour environ (+) 110 mille euros par rapport à l'exécution 2024.

DÉPENSES DE STRUCTURE

Elles reculent globalement de (-) 55 mille euros avec une hypothèse 2025 posée à 2,47 millions d'euros. Le principal mouvement porte sur le Syndicat des collègues à hauteur de (-) 45 mille euros au titre de l'extinction de l'emprunt Collette Besson, des dépenses énergétiques, bénéficiant de notre politique de rénovation du

Accusé de réception en préfecture
N° : 2121-215-2024-00005-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de dépôt en préfecture : 16/12/2024

patrimoine communal (plan LED, remplacement de fenêtres,...), sont désormais contenues à 1,26 millions d'euros.

Les autres sous postes sont globalement reconduits sans écarts significatifs.

CRÉDITS D'ACTIVITÉ

Facialement contracté de (-) 6%, représentant (-) 160 mille euros, les crédits d'activité sont neutralisés de deux évènements importants sur l'exercice 2024 avec le festival Normandie Impressionniste et le passage de la flamme paralympique, pour être globalement présentés en reconduction du voté 2024 à hauteur de 2,77 millions d'euros.

Le seul poste Crédits d'intervention accuse donc un recul de (-) 138 mille euros à ce titre par rapport au voté 2024 et affiche une hypothèse primitive valorisée à 1,14 millions d'euros, laquelle dépasse toutefois l'exécution constatée sur l'exercice 2023.

Les prestations 2RL sont réévaluées de (+) 34 mille euros au titre de l'évolution tarifaire en année pleine.

Le poste entretien patrimonial, qui donne lieu à une révision de (-) 48 mille euros avec une enveloppe de 176 mille euros, bénéficie des efforts d'investissement de rénovation et de réhabilitation des bâtiments communaux, induisant une réduction des divers besoins d'entretien.

Malgré la pression exercée par l'Etat sur les finances municipales, la volonté affirmée de la majorité est de maintenir en nombre et en qualité les services publics communaux, en faisant preuve d'imagination et d'innovation. Ainsi, la municipalité propose également, de réinterroger le niveau de dépenses supporté par les bailleurs sociaux en contrepartie de leur exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Au total, le niveau des **dépenses courantes** est évalué à 23,62 millions d'euros représentant une contraction de (-) 100 mille euros par rapport au voté 2024.

SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette progresse de (+) 125 mille euros compte tenu de la structuration du stock de dette, et présente un tableau d'amortissement 2024 consolidé à 4,05 millions d'euros.

Ces prévisions permettent d'afficher une capacité d'autofinancement positive de (+) 180 mille euros, une épargne brute de (+) 3,38 millions d'euros hors report de fonctionnement, permettant la couverture du remboursement en capital de la dette de 3,20 millions d'euros. Ce résultat s'affiche dans le respect de notre volonté d'affecter l'ensemble des ressources propres d'investissement au financement des seules dépenses d'équipement.

Section d'investissement

En section d'investissement, les ressources propres d'investissement, c'est-à-dire le Fonds de Compensation à la Taxe

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception en préfecture : 16/12/2024

à la Valeur Ajoutée (FCTVA), les aliénations d'éléments d'actif, et les taxes d'urbanisme sont inscrits pour un montant de 2,05 millions d'euros.

Le plan pluriannuel d'investissement décline sur l'exercice 2025, des dépenses d'équipements programmées pour un montant d'environ 11,11 millions d'euros, subventionnées à hauteur de 5,7 millions d'euros par nos partenaires.

Il en ressort un besoin de financement externe de 3,2 millions d'euros, avant prise en compte de l'affectation du résultat issu de la gestion antérieure, permettant, dans un contexte qui se durcit, de geler le stock de dette au 31 décembre 2025.

Les projets détaillés lors du Rapport d'Orientation Budgétaire en séance du 18 novembre 2024, sont confirmés au stade budgétaire primitif et, l'exercice 2025 présente donc une ambition forte dans la continuité de la stratégie d'attractivité de la commune.

À ce titre,

56%, soit 6,2 millions d'euros, des dépenses d'équipements inscrites, seront consacrées aux projets structurants, tels que :

- Gymnase Philippe-Croizon
- Locaux de stockage
- Place de la Porte de l'eau
- Eglise phase IV
- Corner Normand

18%, soit 2 millions d'euros, au Programme de Rénovation Urbaine du quartier des Acacias,

14%, soit 1,6 millions d'euros, au cadre de vie, aux réseaux et au patrimoine communal,

12%, soit 1,3 millions d'euros à l'administration de la collectivité et aux études,

Les soldes de gestion, et leur évolution peuvent être synthétisés de la manière suivante :



N-1

	CA 2023	Décision (N) : 2024				2025
Tableau I						
	CA 23	BP_24	DM	RP	Vote 2024	Budget Primitif
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Fiscalité	18 127	18 629	73		18 702	18 419
Dotations budgétaires	7 288	7 138	310		7 447	7 471
Produits de gestion	1 926	1 691	- 0		1 690	1 786
Produits exceptionnels	110	135	61		196	168
RECETTES REELLES [Hors 775]	27 451	27 592	443	-	28 035	27 844
	461					
RECETTES REELLES []	27 911	27 592	443	-	28 035	27 844
	1 854					
Frais de personnel	14 370	14 880	110		14 990	14 976
Depenses de Gestion	8 437	8 425	293	-	8 718	8 641
011_Charges à caractère général	5 207	5 151	363		5 515	5 310
014 - FPIC	-	-	12		12	
65_Participations versées	3 108	3 168	- 95		3 073	3 206
67_Charges exceptionnelles	123	105	13		119	125
DEPENSES COURANTES	22 807	23 305	403	-	23 708	23 617
Solde d'exploitation	4 643	4 287	40		4 327	4 227
SOLDE D'EXPLOITATION / RECETTES (%)	16,64%	15,54%			15,43%	15%
Charges financières	811	900	30		930	850
Provisions	31	10	- 8		2	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 649	24 215	425	-	24 640	24 467
	663					
EPARGNE BRUTE	4 263	3 377	18	-	3 395	3 377
EPARGNE RETRAITEE M12 [Hors Aliénation actif]	3 802	3 377	18	-	3 395	3 377
EPARGNE / RECETTES (M12)	13,6%	12,2%			12,11%	12%
Report de fonctionnement	141		100	-	100	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	4 403	3 377	118	-	3 495	3 377

Tableau II SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 23	BP_24	DM	RP	Vote 2024	2025
						Budget Primitif
Cessions actifs	461	200	53	-	253	975
Participations et créances	428	550	120	-	670	427
Ressources non affectées [FCTVA]	1 342	1 030	187	-	1 217	650
TOTAL RESSOURCES PROPRES	2 231	1 780	360	-	2 140	2 052
Remboursement du capital	2 946	3 032	- 40	-	2 992	3 198
Plafond OCLT 01/01/N	7 495	7 000	-	-	7 000	6 490
Epargne nette [EN] (16-24) / hors 002	856	345	58	-	403	179
Equilibre section (Hors cessions) [EN Elargie 1]	2 626	1 925	465	-	2 290	1 256
Equilibre section d'investissement [EN Elargie2]	3 086	2 125	518	-	2 543	2 231
CAPACITE / DEPENSES EQUIPEMENT (%)	49%	19%	-21%	-	27%	20%
Equipement brut	6 349	11 312	- 2 501	485	9 296	11 144
autres immobilisations	-	-	-	-	-	-
DEPENSES IMPREVUES	-	100	- 100	-	-	-
DEPENSES D'EQUIPEMENT PROPRES	6 349	11 412	- 2 501	485	9 296	11 144
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 295	14 444	- 2 541	485	12 288	14 342
BESOIN DE FINANCEMENT EXTERNE	- 3 263	- 9 287	3 019	-485	- 6 653	- 8 913
Subventions affectées	2 381	3 550	- 1 424	153	2 279	5 713
Besoin financement externe (31+32+33)	- 881	- 5 737	1 595	-331	- 4 374	- 3 200
Emprunts réalisés	2 101	5 737	- 3 070	-	2 667	3 200
Plafond OCLT 31/12/N	7 495	7 000	-	-	7 000	6 490
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 253	11 067	- 4 135	153	7 085	10 965
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT	- 3 042	- 3 377	- 1 594	-331	- 5 202	- 3 377
Résultat antérieur reporté	426	-	1 707	-	1 707	-
affectation ou virement BP antérieur	1 255	-	2 425	-	2 425	-
Résultat antérieur reporté	- 829	-	- 718	-	- 718	-
Variation de la dette	- 845	2 705	- 3 030	-	- 325	2
RESULTAT INVESTISSEMENT	- 2 616	- 3 377	113	-331	- 3 495	3 377
Résultat comptable	1 787	-	231	-331	-	-
Solde restes à réaliser [Hors AP]	- 332	-	-	-	-	-
Dépense	485	-	-	-	-	-
Recette	153	-	-	-	-	-
Résultat à affecter	1 455	-	-	-	-	-

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

La section d'investissement peut être synthétisée de la manière suivante :

Programme	Operation	Exercice = 2025	
		DEPENSE	RECETTE
ANRU	POLE ENFANCE DES ACACIAS	1 000 000	1 000 000
	CRECHE DES ACACIAS	2 000	
	MAISON DES SOLUTIONS	500 000	250 000
	REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	530 000	200 000
Total ANRU		2 032 000	1 450 000
		2 032 000	1 450 000
CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC	PROGRAMME MOBILIER URBAIN	30 000	
	PROJETS PAYSAGERS	50 000	
	PROXIMITE	40 000	
	AIRES DE JEUX	40 000	
	COEUR DE VILLE Plan façades	40 000	
	20 RUE DU QUAI	200 000	244 000
	PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC	180 000	2 000
	SIGNALETIQUE	30 000	
	VIDEOSURVEILLANCE	50 000	
	TRAVAUX DE VOIRIE	100 000	
Total CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC		760 000	246 000
		760 000	246 000
ENERGIE - RESEAUX	CHAUFFAGE	90 000	
	LOUVIERS ENERGIE	90 000	
	SIEGE		
	DEFENSE INCENDIE	50 000	12 000
Total ENERGIE - RESEAUX		230 000	12 000
		230 000	12 000
ADMINISTRATION COLLECTIVITE	EQUIPEMENTS DES SERVICES	274 450	
	ACQUISITION EQUIPEMENTS ROULANTS	300 000	
	SYSTEME INFORMATIQUE	242 500	
Total ADMINISTRATION COLLECTIVITE		816 950	
		816 950	
PATRIMOINE COMMUNAL	TRAVAUX CIMETIERE	10 000	
	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE	150 000	
	CULTUREL	60 000	15 000
	BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	400 000	280 000
Total PATRIMOINE COMMUNAL		620 000	295 000
		620 000	295 000
PROJETS - ETUDES	RESERVES FONCIERES	385 000	
	FRAIS D ETUDES DE DEFINITION	100 000	
Total PROJETS - ETUDES		485 000	
		485 000	
PROJETS STRUCTURANTS	EGLISE PHASE 3		
	EGLISE ORGUE		
	EGLISE PHASE 4	800 000	450 000
	ANNETTE SERGENT - BASE BALL	100 000	
	GYMNASE MAXIME MARCHAND / PHIL CROIZON	4 000 000	2 600 000
	TIERS LIEUX	570 000	540 000
	AMENAGEMENT DESERTE DU HAMELET	80 000	
	PLACE DE LA PORTE DE L EAU	250 000	
	HOTEL DE VILLE		
	RESERVES DU MUSEE		
	LOCAUX DE STOCKAGE EVENEMENTIEL	400 000	120 000
Total PROJETS STRUCTURANTS		6 200 000	3 710 000
		6 200 000	3 710 000
I		11 143 950	5 713 000

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	901 000,00	0,00	255 000,00	0,00	255 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 099 000,00	0,00	1 014 450,00	0,00	1 014 450,00
21	Immobilisations corporelles	3 497 000,00	0,00	3 152 500,00	0,00	3 152 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 825 000,00	0,00	6 722 000,00	0,00	6 722 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 312 000,00	0,00	11 143 950,00	0,00	11 143 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 052 000,00	0,00	9 708 050,00	0,00	9 708 050,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	10 152 000,00	0,00	9 708 050,00	0,00	9 708 050,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 464 000,00	0,00	20 852 000,00	0,00	20 852 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	100 000,00	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 100 000,00	0,00	1 053 000,00	0,00	1 053 000,00
	TOTAL	24 564 000,00	0,00	21 905 000,00	0,00	21 905 000,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 550 000,00	0,00	5 713 000,00	0,00	5 713 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 737 000,00	0,00	9 690 000,00	0,00	9 690 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
	Total des recettes d'équipement	16 287 000,00	0,00	15 430 000,00	0,00	15 430 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 580 000,00	0,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	975 000,00	0,00	975 000,00
	Total des recettes financières	1 800 000,00	0,00	2 045 000,00	0,00	2 045 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	18 087 000,00	0,00	17 475 000,00	0,00	17 475 000,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 477 000,00	0,00	1 730 000,00	0,00	1 730 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	2 000 000,00	0,00	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 477 000,00	0,00	4 430 000,00	0,00	4 430 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	24 564 000,00	0,00	21 905 000,00	0,00	21 905 000,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						21 905 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 377 000,00
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 151 271,00	0,00	5 309 900,00	0,00	5 309 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 880 000,00	0,00	14 976 000,00	0,00	14 976 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 168 429,00	0,00	3 206 300,00	0,00	3 206 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		23 199 700,00	0,00	23 492 200,00	0,00	23 492 200,00
66	Charges financières	900 000,00	0,00	850 000,00	0,00	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	105 300,00	0,00	124 800,00	0,00	124 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		24 215 000,00	0,00	24 467 000,00	0,00	24 467 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 477 000,00		1 730 000,00	0,00	1 730 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	2 000 000,00		1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 477 000,00		3 430 000,00	0,00	3 430 000,00
TOTAL		27 692 000,00	0,00	27 897 000,00	0,00	27 897 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 897 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	133 652,00	0,00	195 746,00	0,00	195 746,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 391 492,00	0,00	1 420 535,00	0,00	1 420 535,00
73	Impôts et taxes	18 628 500,00	0,00	18 419 000,00	0,00	18 419 000,00
74	Dotations et participations	7 137 796,00	0,00	7 470 769,00	0,00	7 470 769,00
75	Autres produits de gestion courante	165 560,00	0,00	169 950,00	0,00	169 950,00
Total des recettes de gestion courante		27 457 000,00	0,00	27 676 000,00	0,00	27 676 000,00
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	109 000,00	0,00	164 000,00	0,00	164 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	22 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 592 000,00	0,00	27 844 000,00	0,00	27 844 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		53 000,00	0,00	53 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		53 000,00	0,00	53 000,00
TOTAL		27 692 000,00	0,00	27 897 000,00	0,00	27 897 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 897 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 377 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

Annexe Vote Budget primitif 2025 – Ville Louviers

VILLE DE LOUVIERS - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	27 897 000,00	27 897 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		27 897 000,00	27 897 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	21 905 000,00	21 905 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		21 905 000,00	21 905 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	49 802 000,00	49 802 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20241209-24-135-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

Le Conseil est donc invité à se prononcer sur le budget 2025.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.512-1 et suivants,

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu l'instruction comptable codificatrice M14,

Considérant le débat d'orientation budgétaire tenu en séance du 18 novembre 2024,

Considérant le projet de budget primitif 2025 transmis,

PROCÈDE au vote du budget primitif 2025 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement ainsi que par chapitre en section d'investissement suivant les tableaux annexés à la présente délibération.

ADOPTE

Le budget primitif du budget principal de la ville de Louviers pour l'exercice comptable 2025.

Adoptée par 26 voix pour 4 contre

 Pour copie conforme
Le Maire,
François-Xavier PRIOLLAUD